# REPUBLIQUE FRANÇAISE

#### **CC SAUER-PECHELBRONN**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET: 20001305000030

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SOULTZ-SOUS-FORETS

M14

## **BUDGET PRIMITIF**

voté par nature

**BUDGET: CCSP-BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN** 

**ANNEE 2020** 

## **SOMMAIRE**

## I.Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

#### II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

#### III.Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- p.11 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.12 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.13 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.14 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	ANNEXES	Jointes	Sans Objet		
A - El	éments du bilan				
p.15	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	l x			
p.16	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	l x			
p.18	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	l x			
p.19	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X			
p.20	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X			
p.22	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X			
p.23	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X			
p.24	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X			
p.25	A4 - Etat des provisions	X			
p.26	A5 - Etalement des provisions	X			
p.27	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X			
p.28	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X			
p.29	A8 - Etat des charges transférées	X			
p.30	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X			
B - E	ngagements hors bilan				
p.31	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X			
p.32	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X			
p.33	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X			
p.34	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X			
p.35	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X			
p.36	B1.6 - Etat des engagements reçus	X			
p.37	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X			
p.38	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X			
p.39	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X			
p.40	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X			
C - A	utres éléments d'informations				
p.41	C1 - Etat du personnel	X			
p.43	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X			
p.44	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X			
p.45	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X			
p.46	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X			
p.47	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non Érigés en budget annexe	X			
D - D	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures				
p.48	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X			
p.49	D2 - Arrêté et signatures	X			

Code INSEE	CC SAUER-PECHELBRONN	ВР
67110	CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	2020

I - INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE):	17 924
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	460
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	68,75	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

B-1-1-A

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre tel es syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il convienta d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 tu CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

<sup>(</sup>statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
I - INFORMATIONS GENERALES	ı	]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
	VUE D'ENSEMBLE					
	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SI DE FONCTIONNE			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	112 595,45	(	64 000,00		
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent	) 18 595,45		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	112 595,45	11	2 595,45		
•	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SI D'INVESTISSEM			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	55 933,05	12	21 212,27		
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	7 530,00				
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 57 749,22	(si solde posit	iif)		
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	121 212,27	12	21 212,27		
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (4)	233 807,72	23	33 807,72		

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN

ВP

2020

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles

ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précèdent (R.2311-11 du CGCT). (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

	CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
·	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	21 550,00	0,00	21 100,00	21 100,00	21 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	26 550,00	0,00	27 100,00	27 100,00	27 100,00
66	Charges financières	191,10	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 573,73		2 032,40	2 032,40	2 032,40
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 314,83	0,00	49 132,40	49 132,40	49 132,40
023	Virement à la section d'investissement (5)	91 051,27		50 645,43	50 645,43	50 645,43
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	6 338,06		12 817,62	12 817,62	12 817,62
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	97 389,33		63 463,05	63 463,05	63 463,05
	TOTAL	125 704,16	0,00	112 595,45	112 595,45	112 595,45

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 112 595,45

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	43 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	43 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 473,73	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	68 473,73	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	68 473,73	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 48 595,45 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 112 595,45

#### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	63 463,05
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(2)</sup> Inscrie en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

 $<sup>(6) \</sup> Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 - RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 - DI \ 040.$ 

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	]
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 400,00	7 530,00	25 720,00	25 720,00	33 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	87 400,00	7 530,00	51 720,00	51 720,00	59 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	3 344,28		4 213,05	4 213,05	4 213,05
	Total des dépenses financières	18 044,28	0,00	4 213,05	4 213,05	4 213,05
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	105 444,28	7 530,00	55 933,05	55 933,05	63 463,05
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	105 444,28	7 530,00	55 933,05	55 933,05	63 463,05

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	57 749,22
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 212,27

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	57 749,22	57 749,22	57 749,22
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	57 749,22	57 749,22	57 749,22
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	57 749,22	57 749,22	57 749,22
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	91 051,27		50 645,43	50 645,43	50 645,43
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 338,06		12 817,62	12 817,62	12 817,62
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	97 389,33		63 463,05	63 463,05	63 463,05
	TOTAL	97 389,33	0,00	121 212,27	121 212,27	121 212,27

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 212,27

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	63 463,05
FONCTIONNEMENT (10)	

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	]
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.

- (1) Ct. Modalités de vote I-B.
  (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
  (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
  (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
  (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
  (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice administration.
- exercice antérieur.

  (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
  (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
  (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 100,00		21 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 000,00		6 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	12 817,62	12 817,62
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	2 032,40		2 032,40
023	Virement à la section d'investissement		50 645,43	50 645,43
Dépenses de fonctionnement - Total		49 132,40	63 463,05	112 595,45

	т
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CLIMILI EES	112 595 45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	26 000,00	0,00	26 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	33 250,00	0,00	33 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	4 213,05		4 213,05
	Dépenses d'investissement - Total	63 463,05	0,00	63 463,05

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	57 749,22
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 212,27

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(4)</sup> Communes, communautes a aggiorneration et communautes urbaines de plus de 100 000 nabitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

	CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
--	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	44 000,00		44 000,00
	diverses			
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	20 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	64 000,00	0,00	64 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	48 595,45
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	112 595,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		12 817,62	12 817,62
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		50 645,43	50 645,43
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	63 463,05	63 463,05

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	57 749,22
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 212,27

9

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Si la commune du l'établissement appique le régime des provisions budgetaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	Ш	]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	21 550,00	21 100,00	21 100,00
60632 61521	Fournitures de petit équipement Terrains	200,00	0,00 550,00	0,00 550,00
615221 615228 6156	Entretien et réparations bâtiments publics Entretien et réparations autres bâtiments Maintenance	800,00 12 000,00 8 550,00	0,00 12 000,00 8 550,00	0,00 12 000,00 8 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6217 6218	Personnel affecté par la commune membre du GFP Autre personnel extérieur	4 000,00 1 000,00	2 000,00 4 000,00	2 000,00 4 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	26 550,00	27 100,00	27 100,00
66	Charges financières (b)	191,10	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	191,10	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		20 000,00	20 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	1 573,73	2 032,40	2 032,40
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	28 314,83	49 132,40	49 132,40
023	Virement à la section d'investissement	91 051,27	50 645,43	50 645,43
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	6 338,06	12 817,62	12 817,62
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	6 338,06	12 817,62	12 817,62
٦	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	97 389,33	63 463,05	63 463,05
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	97 389,33	63 463,05	63 463,05
тот	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	125 704,16	112 595,45	112 595,45

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	112 595,45

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(9)</sup> Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	III	]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 000,00	44 000,00	44 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	43 000,00	44 000,00	44 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+74+75+013)	43 000,00	44 000,00	44 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	25 473,73	20 000,00	20 000,00
774 7788	Subventions exceptionnelles Produits exceptionnels divers	20 000,00 5 473,73	20 000,00 0,00	20 000,00 0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	68 473,73	64 000,00	64 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
тот	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	68 473,73	64 000,00	64 000,00

	<u>'</u>
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	48 595,45
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	112 595,45

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<sup>11</sup> 

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 000,00	26 000,00	26 000,00
2031	Frais d'études	15 000,00	26 000,00	26 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	72 400,00	25 720,00	25 720,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 000,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 000,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	69 400,00	25 720,00	25 720,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	87 400,00	51 720,00	51 720,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 700,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	14 700,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	3 344,28	4 213,05	4 213,05
020	Dépenses imprévues ( investissement )	3 344,28	4 213,05	4 213,05
	Total des dépenses financières	18 044,28	4 213,05	4 213,05
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	105 444,28	55 933,05	55 933,05
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
то	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	105 444,28	55 933,05	55 933,05

RESTES A REALISER 2019 (11)	7 530,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	57 749,22
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 212,27

+

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		57 749,22	57 749,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		57 749,22	57 749,22
	Total des recettes financières		57 749,22	57 749,22
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES		57 749,22	57 749,22
021	Virement de la section de fonctionnement	91 051,27	50 645,43	50 645,43
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	6 338,06	12 817,62	12 817,62
28138	Autres constructions	422,34	0,00	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui		6 642,15	6 642,15
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 388,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	74,00	74,00	74,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	4 430,28	6 101,47	6 101,47
28188	Autres immobilisations corporelles	23,44	0,00	0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	97 389,33	63 463,05	63 463,05
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	97 389,33	63 463,05	63 463,05
то	DTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	97 389,33	121 212,27	121 212,27

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 212,27

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	III	]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	1

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

		POUR IN	IFORMATION						
Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	I	positions ouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)		
	DEPENSES	0,00	a <b>0</b> ,	00	0,00	b <b>0,00</b>	b <b>0,00</b>		
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Reste	s à réaliser N-1 (2)	•		Recettes de l'ex	de l'exercice		
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С		0,00	d	0,00			
	RESULTAT = (c+d) - Excédent de financement Besoin de financement s	si positif							

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

B-1-3-B3

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1	

	Nature (Dour chaque ligno indigues la pumára de contrat)		Montant maximum	Montant des	Monta rembours	Encours restant dû au	
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2	

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actua- riel	Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
														•
Total général														

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2	

	Emprunts et Dettes au 01/01/N												
Nature	I MONIANI I ' I			Canital restant		Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice			
Total général													

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de laux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Il d'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)		

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B) Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN BP
---

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont I'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
			ces maices		Zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple.     Echange de taux fixe contre taux     variable ou inversement.	Nombre de produits						
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours						
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
		Capital				Nature de						Primes év	ventuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

Instruments de		Effet de l'instrument de couverture										
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de			Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)				
	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture			
Total												

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	]
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)		

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Dont		
REFARITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	- / - / <b>N</b>	l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
				·		

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7	1
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

B-3-4-A27 23

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	А3	1
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE						
e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CG	CT):					
Catégories de biens amortis	Durée (en années)					
	e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CG	e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :  Catégories de biens amortis  Durée				

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ELEMENTS DU BILAN	<b>A</b> 4	
ETAT DES PROVISIONS	ļ	

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

<sup>(1)</sup>Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	]
ELEMENTS DU BILAN	A5	
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

	CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN		
Ī	IV - ANNEYES	IV	

IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN	A6.1		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES			

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 213,05	I 4 213,05
Dépenses e	et transferts à déduire des ressources propres (B)	4 213,05	4 213,05
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	4 213,05	4 213,05
020	Dépenses imprévues ( investissement )	4 213,05	4 213,05

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 213,05	7 530,00	D001 57 749,22	69 492,27

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN	A6.2	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>		

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	63 463,05	III 63 463,05
Ressource	s propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
Ressource	s propres internes de l'année (b)(3)	63 463,05	63 463,05
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	6 642,15	6 642,15
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	74,00	74,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	6 101,47	6 101,47
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	50 645,43	50 645,43

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	63 463.05	0.00	0.00	57 749,22	121 212,27

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 69 492,27
Ressources propres disponibles	IV 121 212,27
Solde	V = IV - II (6) + 51 720.00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A8	
FTAT DES CHARGES TRANSFERES		

## **A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL	TOTAL						

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL	TOTAL						

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9	

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : Intitu	Intitulé de l'opération :						
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)			
DEPENSES (a)							
Dépenses nettes (a-c)							
RECETTES (b)							
Recettes nettes (b-d)							

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<sup>(2)</sup> Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

<sup>(5)</sup> Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

<sup>(7)</sup> Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.1	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		

#### ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année mobilisation d'amortisse l'empru	et profil ment de	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	rési- duelle bour-	al	Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice				
	Année	Profil		de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	a omprant (r)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A B C D	0,00 0,00 0,00 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	64 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II 0,00%
--	------------

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3	1
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'obiet du contrat	Montant de la redevance de	Désignation du crédit	Durée du		Montant	des redevan	ces restant	à courir	
du contrat	(1)	l'exercice	bailleur	contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier. (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B-3-4-B13 33

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

B-3-4-B13 34

<sup>(1)</sup> Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	]
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5	1
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

B-3-4-B13 35

<sup>(1)</sup> Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
тот	TOTAL						

B-3-4-B13 36

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
(article L. 2311-7 du CGCT)		

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

 <sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.
 B-3-4-B17

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	7
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1	
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

		Montant des AP			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	

B-3-4-B21 38

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2	
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		

	Montant des AE			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

B-3-4-B21 39

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN	В3	

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :									
Reste à employer au 01/01/N :									
Recettes				Dépenses					
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant		
Reste à er	Reste à employer au 31/12/N :								

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00		
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses		
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :				

B-3-4-B3 40

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN				
IV - ANNEXES	IV			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1			

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES		LOIS BUDGETAIRES (3)	S BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)								

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT): le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	ION AU CATEGORIES		REMU	NERATION (3)	CONTRAT	
01/01/N	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
  - $3\text{-}a^\circ$  : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
  - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
  - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

B-3-4-C1 42

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)		

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à  Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.					
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement	
Délégation de service public (2)					
Détention d'une part du capital					
Garantie ou cautionnement d'un emprunt					
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					
<u>Autres</u>					

B-3-4-C2 43

<sup>(1)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

B-3-4-C31 44

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	]
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2	1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	_	TVA (oui / non)

B-3-4-C31 45

<sup>(1)</sup> Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.3	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	l	TVA (oui / non)

B-3-4-C31 46

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	7
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

	Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Ι					

B-3-4-C31 47

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

B-3-4-D1 48

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

Présenté par le M. LE PRESIDENT, A Durrenbach, le 09/03/2020 Le M. LE PRESIDENT,

Le M. LE PRESIDENT, Le Président Jean-Marie HAAS

Délibéré par le Conseil Cornir unautaire, réuni en session Ordinaire

A Durrenbach, le 09/03/20

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour:

Contre : Abstention :

Date de convocation : 03/03/2020

Délégué(es) titulaires	
ATZENHOFFER Alphonse	
BALL Jean-Claude	13
CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille	Procuration à. Lysione DUDT
DESCHLER Annie	
DUDT Lysianne	100
DUTEY Sylvie	Procuration à Jamien WEISS
FUCHS Alain	
GARDON Karine	
HAAS Jean-Marie	
HASENFRATZ Rachel	
ISEL Roger	1 AA
JULLY Jean-Marie	July
a a contract of the contract o	1 /

	CC SA	AUER-PECHEL	BRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
7			IV - ANNEXES	IV	
	4	9 17,	ARRETE ET SIGNATURES	D2	7

KAISER Francis	2/
KLIPFEL Jean-Louis	
KREISS Alfred	Migh
LEDIG Evelyne	
MULLER Jean	More
NICASTRO Gérard	Aut
PETER Guillaume	
PFEIFFER Dominique	
RICHERT Robert	
ROTH Marie-Louise	Proculation à Jean-Claude BALL
SCHERTZ Christophe	
SCHLOSSER Charles	C
SCHNEIDER Dominique	Accuration à RogerISEL
SCHNEIDER Francis	Fr.
SCHNEPP Franck	Starl
SIGRIST Benoït	nst.
SITTER Pierrot	Procuration à Fean-Marie HAAS

CC SAU	ER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
, w <sup>1</sup>	IV - ANNEXES	IV	7
*1	ARRETE ET SIGNATURES	D2	7

SUSS Charles	
THALMANN Alfred	Chilmony
WEISBECKER Jean	
WEISS Damien	
WEISS Marie-Line	locies
WERNERT Stéphane	procuration à préférer Dominique
Délégué(es) suppléant(es)	
OTT Olivier	9 * .
FISCHER Alain	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
FUCHS Thierry	
HOCH Georges	
KOCHER Bernadette	
LETZELTER Alain	
NIEDERER Gérard	
OSTER Rémy	
RAUSCHER Bernard	
ROMIAN Serge	

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

SCHELLENBERGER Michèle	
STURM Céline	
WEGMANN Alain	
WEHRUNG Freddy	
ZUGMEYER Danielle	

Certifié exécutoire par le M. LE PRESIDENT	, compte tenu de la transmission en préfecture,	le	et de la publication le	
			•	

A Durrenbach, le 09/03/2020